ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33100

Texte de la question

Mme Corinne Erhel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la place de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre (SVT) dans la réforme de la classe de seconde en cours de préparation. En effet, les enseignants de SVT redoutent que leur discipline ne figure plus dans les enseignements fondamentaux de la classe de seconde, malgré l'importance de cette matière au regard des enjeux du monde actuel. Elle lui demande donc de lui indiquer les intentions du Gouvernement sur ce point.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : Mme Corinne Erhel
Circonscription : Côtes-d'Armor (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33100
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : Éducation nationale
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8943
Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475